COLLÈGES ET JEUNESSE

120 jeunes lauréats gardois récompensés au Concours national de la résistance et de la déportation

La remise des prix du concours national de la résistance et de la déportation (CNRD) 2024 s'est tenue à Nîmes le mercredi 19 juin. Lors de cette cérémonie, 120 lauréats gardois ont été mis à l'honneur.

Publié le 21/06/2024 -- Temps de lecture: 10 minutes

Institué en 1961 par Lucien Paye, ancienne ministre de l'Éducation nationale, le concours est inspiré par des initiatives d'anciens résistants et déportés et offre aux élèves l'opportunité d'approfondir leurs connaissances sur des aspects fondamentaux de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale. Les meilleurs textes écrits par les élèves sont récompensés. Cette année, le thème choisi était « Résister à la déportation en France et en Europe ». Les élèves ont concouru individuellement et en groupe.

Les lauréats récompensés :

Les 1ers prix au Collège :

- 1er prix individuel : Sévane Hanin du collège Les Oliviers à Nîmes
- 1er prix collectif : 3 élèves du collège Les Oliviers à Nîmes

Les 1ers prix au Lycée :

- 1er prix individuel : Paris Mouraret du lycée Jean Vilar à Villeneuve lez Avignon
- 1er prix collectif : 25 élèves du lycée Alphonse Daudet à Nîmes

Soutenir les démarches civiques et citoyennes de la jeunesse

Soutenu par le Conseil départemental et la préfecture du Gard depuis de nombreuses années, cet événement majeur est organisé tour à tour par la collectivité et la préfecture du Gard. Dans le cadre de la politique jeunesse départementale, le Conseil départemental du Gard soutient les démarches civiques et citoyennes des jeunes. Il accompagne les actions éducatives menées dans les collèges, visant à promouvoir la citoyenneté, la prévention et la solidarité. Comme le démontrent la création du Conseil départemental des jeunes et l'accueil de nombreuses missions de service civique au sein de la collectivité.

La cérémonie s’est tenue en présence de Vincent Bouget, Conseiller départemental de Nîmes 3, qui représentait la Présidente du Conseil départemental, et de Marie-Laure Meger, Présidente d’Objectif CNRD.

Conseil départemental du Gard

Lundi au vendredi de 9 heures à 13 heures et de 14 heures à 17 heures.

3 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9

04 66 76 76 76